

L'AVENIR DE RADIO-CANADA EST ICI

La décision de la Société Radio-Canada de mettre en vente et de quitter le site de la Maison de Radio-Canada suscite de nombreuses réactions, la plupart négatives, devant ce qui constitue, notamment, un abandon de la Société d'État face à ses responsabilités et ses engagements envers la communauté du Centre-Sud.

Pourtant, dès 2007, la Société Radio-Canada avait manifesté son ouverture face au milieu en organisant une large consultation sur un projet de redéveloppement du site et en mettant sur pied un comité-conseil regroupant des organismes représentatifs du quartier.

Dans le cadre de ses travaux, ce comité-conseil a dégagé cinq grandes recommandations devant guider la réalisation du projet :

« Être l'occasion pour Radio-Canada de confirmer son implantation dans l'est du centre-ville, de se donner une mission locale et d'accroître sa présence et ses retombées dans le quartier;

Assurer une diversité des ménages dans le quartier et sur le site, en répondant notamment aux besoins de logements (...);

Renforcer le pôle culturel, économique et de service que constitue la Cité des ondes;

Assurer l'intégration urbaine du site de la Maison Radio-Canada avec le quartier;

Améliorer le cadre de vie dans le quartier de façon à attirer les clientèles, les activités et les investissements visés, ce qui interpelle le secteur privé, les trois paliers de gouvernement et le milieu communautaire. »

Suite à une consultation publique sur le projet, tenue en 2009, l'Office de consultation publique de Montréal soulignait dans son rapport que cette vision intégrée du développement du secteur avait suscité l'adhésion d'une grande majorité des quelques 500 participants.

Le dialogue établi alors témoignait de l'engagement de Radio-Canada à l'égard du milieu et constituait une certaine forme de réparation pour la destruction du Faubourg à M'lasse, lors de son implantation sur le site durant les années '60.

Que la tour et les installations actuelles ne répondent plus aux besoins du diffuseur public, soit. Que Radio-Canada entende réduire ses coûts tout en se dotant d'installations plus adéquates, soit. Mais la Société d'État ne peut le faire sans égard pour le milieu qu'elle a dévasté pour s'y installer, sans considération pour ce quartier qui a travaillé dur pour se reconstituer, bref elle doit se comporter en citoyenne corporative responsable plutôt qu'en souveraine inconséquente.

Une conséquence prochaine de son départ sera le démantèlement de la *Cité des Ondes*, qui entraînera la décomposition d'un pôle économique important du Centre-Sud. Cette industrie et ses travailleurs sont déterminants pour le dynamisme et l'économie du quartier, notamment pour les commerces de la rue Sainte-Catherine.

La Société Radio-Canada et ses artisans demeurent une source de fierté et ont valeur de symbole pour de nombreux Québécois et Canadiens, toujours attachés à leur principal diffuseur public. Ils le sont également pour nous, citoyen-ne-s du Centre-Sud.

Le retrait de la Société Radio-Canada de l'opération de redéveloppement de son site efface les efforts de planification et de concertation consentis depuis 2007 et, malgré les assurances de Mes. Lacroix et Lalande, compromet sérieusement la mise en œuvre de l'accord de développement intervenu avec la Ville de Montréal, en 2009.

De plus, ce projet doit s'insérer dans une vision de développement globale de l'Est du centre-ville (CHUM, Quartier de la santé, réaménagement des berges du fleuve, recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, etc.), dont l'élaboration relève de la Ville de Montréal.

À la lumière des impacts anticipés aux plans social, économique et urbain, nous nous attendons à ce qu'un nouveau projet global et concerté suscitant l'adhésion de la communauté soit élaboré par Radio-Canada, qui doit continuer d'assumer le leadership et le rôle de catalyseur qui lui incombe toujours dans les circonstances.

Cette lettre est appuyée par les organismes suivants :

Association des résidents et résidentes des Faubourgs de Montréal
Centre St-Pierre
Comité logement Ville-Marie
Corporation de développement communautaire Centre-Sud
Écomusée du fier monde
Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal Métropolitain
Fédération des OBNL d'habitation de Montréal
Habiter Ville-Marie
Inter-Loge
Société de développement commercial du Village
Table de concertation du faubourg Saint-Laurent
Tous pour l'aménagement du Centre-Sud
Voies culturelles des Faubourgs

Contacts :

François Bergeron (CDC Centre-Sud), 514 521-0467
Christine Caron (Table de concertation du faubourg Saint-Laurent), 514 288-0404
Éric Michaud (Habiter Ville-Marie), 514 521-9780
Ron Rayside (Tous pour l'aménagement du Centre-Sud), 514 935-6684